



# Médiation

publié le 13/10/2018 - mis à jour le 28/10/2018

## Formation citoyenne

La formation des délégués élèves va continuer cette année avec le concours de la maison des projets de Buxerolles. Elle connaît déjà une reconnaissance institutionnelle et une légitimité de la part des membres de la communauté éducative.

Le souhait de rendre les élèves acteurs va déboucher sur une mise en place de formation à la "médiation" pour :

- des élèves volontaires
- des professeurs volontaires

La **médiation** est un **processus de gestion des conflits** qui constitue une alternative au modèle disciplinaire. Il n'est pas incompatible avec la sanction.

Ce processus permet, lors d'un conflit, l'intervention de personnes extérieures et formées, pour dépasser le rapport de force et trouver une solution sans perdant ni gagnant.

La **médiation** tend à créer un nouvel espace de résolution de conflits. Ce dernier repose sur une redéfinition des rapports entre adultes et élèves.

Les adultes ne peuvent être mis en cause ni faire l'objet d'une médiation puisqu'ils n'ont pas le même statut.

### Ses objectifs :

La **médiation** est un projet à long terme, un processus éducatif à part entière, un espace :

- qui vise la restauration de la citoyenneté pour remplacer la violence par les mots.
- qui doit faire partie d'une démarche inscrite au projet d'établissement
- qui doit sensibiliser tous les acteurs du système éducatif.

C'est un véritable pari sur l'avenir.

**Un exemple par la vidéo** : <http://eduscol.education.fr/cid5645...>



Académie  
de Poitiers

**Avertissement** : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.